

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le sept du mois de Décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Eric MAILLET, Julien LAURENT, Emmanuel FRANCHINI, Nicolas PAILLARD et Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Monsieur David GUZZON.

Secrétaire de séance : Madame Laurence BASSI.

1/ Approbation du Compte Rendu du 02 Novembre 2015

Le Procès-Verbal du 02 Novembre 2015 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Loi NOTRe

Madame le Maire nous fait part que nous devons nous prononcer avant le 22 Décembre 2015 pour la fusion des Communauté des Communes entre la CCMO2L et la CCHD. Suite à diverses réunions avec les principaux intéressés et Monsieur le Préfet. L'ensemble des élus pensent que cette fusion est décidée trop rapidement, il manque de la réflexion étant donné que les compétences de ces deux Communautés de Communes sont loin d'être identiques, ceci engendrerait de fortes dépenses supplémentaires et surtout au niveau de l'imposition.

Malgré ceci notre conseil municipal souhaite la fusion avec la CCHD, par vote à main levée 8 pour, un contre. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

3/ Monuments aux Morts

Madame le Maire nous confirme que les travaux de réfection des Monuments aux Morts se feront au printemps 2016, nous avons sollicité une subvention auprès du Conseil Général et nous demandons une aide parlementaire auprès de Monsieur Jean François Longeot Sénateur. Le dossier doit être déposé avant le 31 janvier 2016.

Par vote à main levée, 9 pour, faire la demande auprès du Sénateur. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

4/ Recensement Population 2016

Le recensement de notre population aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2016. Pour ce faire nous devons nommer un Agent Recenseur et définir le montant de sa rémunération. Madame Lucienne JEANNEROT sera notre Agent Recenseur et sera rémunérée sur la base du SMIC au 1^{er} Janvier 2016 soit entre 1 457 € brut et 1 465 € brut. Par vote à main levée, soit 9 voix pour. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

5/ Bois

Suite à la réunion de la commission bois en date du 17 Novembre 2015, le responsable nous informe que l'ONF propose l'état d'assiette 2016 suivant :

P 270 m3

J 250 m3

U 330 m3

P et J Contrat Petits Bois

U Prévente Bois Façonnés

Par vote à main levée valide par 9 voix pour l'état d'assiette proposée pour 2016. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

6/ Contrat Employé Communal

Madame le Maire nous avise que le contrat de l'employé communal arrive à échéance au 19 Janvier 2016. D'une part, nous sommes satisfaits de son travail et que d'autre part, il s'avère que le nombre d'heures travaillées est insuffisant. En conséquence, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Monsieur FRITSCH Emmanuel pour 1 an et de le passer de 20 heures hebdomadaires à 25 heures hebdomadaires. Par vote à main levée, soit 9 voix pour, le Conseil Municipal valide le nouveau contrat de travail.

7/ Questions diverses

- Colis Noël : la distribution se fera le 19 Décembre 2015.
- Inauguration de l'église : en raison des travaux qui seront réalisés sur le Monuments aux Morts courant 2016, il est envisagé de fusionner ses deux inaugurations ainsi que de réaliser le même jour une photographie des Habitants du Village.
- Appartement Communal : les travaux de rénovation sont toujours en cours, une nouvelle cuisine vient d'être commandée.
- SIEL : Madame le Maire présente une proposition de mise en place d'un poste l'électrique rue du Fort, le Conseil Municipal constatant un problème esthétique, il est décidé de demander au SIEL de revoir l'emplacement.
- Chemin randonnée : un panneau de présentation du village sera installé aux abords de la Mairie, cependant une modification doit être apportée, une photographie est à revoir.
- Opération brioche : 84 brioches ont été vendues pour une recette de 528 €.
- Salle des Fêtes : en raison des dysfonctionnements sur le matériel de la cuisine, il est demandé un devis pour le lave-vaisselle. Pour ce qui est de la Cantine du Périscolaire, Madame le Maire fait le point Mardi 08 Décembre 2015 avec la Commune de Métabief.
- Fromagerie : Monsieur Anthony VUEZ a été élu président de la Coopérative Agricole de Fromagerie. Le Conseil Municipal est informé qu'un projet de fusion avec la Coopérative des Hôpitaux Vieux est envisagé. 3 scénarii concernant la nouvelle implantation des bâtiments sont envisagés.
- Attentat du 13 Novembre 2015 : un hommage aux victimes a eu lieu dans la commune le Lundi 16 Novembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10.